



Dispositif de soutien aux entreprises

Direction Générale du Trésor ©

EDITORIAL

N° 4
Décembre 2020

Bonjour à tous et de très bonnes fêtes de fin d'année ! Décembre, c'est le moment des bilans. Pour le SER de Nairobi, l'année fut riche malgré cette situation inédite que la pandémie nous a fait vivre. D'abord, le SER a vécu un profond renouvellement. C'est, on peut le dire, une nouvelle équipe qui va aborder la nouvelle année 2021 : le chef du SER, votre serviteur, est arrivé en septembre, nos deux VIA macro, Sary Zoghely et Louis Bertrand, sont arrivés ce trimestre, le chef du pôle développement durable Mathieu Ecoiffier vient d'arriver, et l'adjoint et chef du pôle macroéconomique Samuel Ménard va nous quitter au 1er janvier, appelé à de nouvelles fonctions à la Direction générale du Trésor à Paris. Ceux qui l'ont connu ont pu apprécier son professionnalisme, ses compétences, son dévouement à la cause publique, sa camaraderie. Moi je quitte un ami que j'aurais plaisir à revoir. Merci Samuel. Dans ce contexte de changement, le SER a aussi vécu la visite à Paris du président de la République du Kenya, M. Uhuru Kenyatta. C'est toujours une grande expérience que de préparer une visite de ce niveau. Celle-ci fut particulièrement remarquée avec la signature de 226 M EUR de protocoles du Trésor et plus de 100 M EUR de financements AFD. La France est devenue ainsi un partenaire essentiel du Kenya. Nous pouvons en être fiers. L'intérêt de nos autorités pour cette région d'Afrique de l'Est ne se dément pas : 2021 devrait voir encore d'autres visites de haut niveau en France ou dans la région. Il est trop tôt pour dévoiler lesquelles et où, mais de bonnes surprises nous attendent ! De quoi nous motiver. Enfin, malgré la pandémie qui est loin d'être finie, le SER a pu reprendre ses missions pays : à Djibouti, au Rwanda, au Soudan du Sud, en Somalie, en Ouganda. Toutes motivées par des événements bilatéraux, politiques ou économiques, à suivre ou à venir. Pour terminer, avec ces nouvelles publications du SER, dont cette lettre mensuelle, que j'espère vous appréciez, nous voulons garder le contact avec vous tous et vous rappeler que ce qui nous motive dans notre travail, c'est le service que nous pouvons vous apporter.

Ce dernier numéro de l'année de notre Lettre économique régionale est consacré au **dispositif de soutien aux entreprises déployé dans notre région d'Afrique de l'Est-Océan Indien**. Vous avez ainsi un aperçu de ce qu'on appelle désormais la « Team France » dans notre région : les services économiques autour du service économique régional, Business France, l'AFD, BPI France, les CCEF, les Chambres et clubs d'affaires actifs. Tous concourent au renforcement de notre présence économique, tous sont à votre service. J'espère ainsi vous aider à mieux comprendre qui est qui et qui fait quoi.

Très bon Noël et très bonne nouvelle année 2021.

Jérôme BACONIN

Chef du Service économique régional
jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

SOMMAIRE

- Le SER de Nairobi et les SE de la zone AEOL.
- Business France en Afrique de l'Est.
- BPI France
- Les chambres de commerce : Kenya, Djibouti (GAFD) et Ethiopie (CAFE).
- Les Conseillers du commerce Extérieur.
- L'AFD
- Le dispositif dans l'Océan Indien : AFD, Chambres de Commerce, CCEF.

ELEMENTS DE CADRAGE

ABREVIATIONS

SER : Service Economique Régional

SE : Service Economique

AFD : Agence Française de Développement

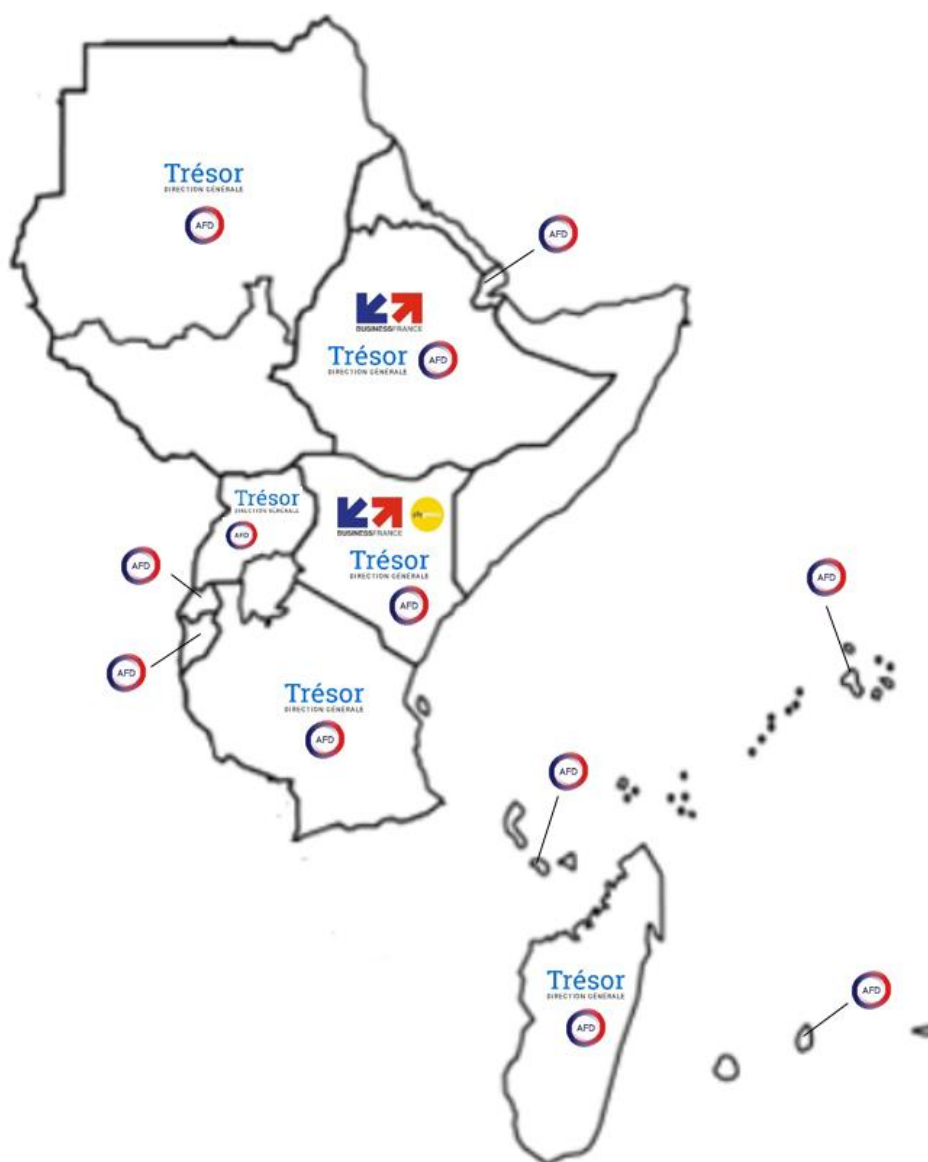
CCEF : Conseillers du Commerce Extérieur de la France

GAFD : Groupe d'Affaires France Djibouti

CAFE : Club d'Affaires Franco-Ethiopien

LE GRAPHIQUE DU MOIS

PRESENCE DES PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES DANS LA ZONE AEOI



Le SER de Nairobi et les SE d'Addis Abeba, Dar es Salaam, Kampala, Karthoum et Tananarive.

Par le SER de Nairobi et les SE de la région AEOI

Rôle et instruments des services économiques

A quoi sert un Service Economique ? Cette question, nous avons dû y répondre plusieurs fois. Nous allons donc essayer d'y répondre une bonne fois pour toute. Sous l'autorité des ambassadeurs, les services économiques sont rattachés et rapportent à la Direction générale du Trésor au Ministère de l'Economie, des finances et de la relance. Ils sont le réseau international de la Direction générale du Trésor et participent à la mise en œuvre de la Diplomatie économique. Dans ce cadre, les services économiques ont quatre fonctions principales : une fonction régaliennne, une fonction de soutien aux entreprises françaises, l'animation de la communauté d'affaires et du dispositif de soutien aux entreprises, et enfin la promotion de l'attractivité de la France comme destination d'investissements.

▪ La fonction régaliennne d'un service économique

La **fonction régaliennne** consiste à informer les autorités en France, et en premier lieu notre Ambassadeur, sur la situation économique et financière du pays, le climat des affaires et la situation des entreprises françaises dans ce contexte. Cette fonction d'information est essentielle, c'est une de nos priorités de manière générale. Dans ce cadre nous organisons les visites officielles. A cet égard, 2020, malgré la crise Covid a été une année riche pour le Service Economique Régional de Nairobi avec la visite en janvier du secrétaire d'Etat au transport Jean-Baptiste Djebbari et surtout du 30 septembre au 2 octobre du Président Uhuru Kenyatta à Paris. Cette visite dans laquelle le SER de Nairobi s'est pleinement impliqué a vu la signature de plusieurs protocoles financiers du Trésor pour un montant global de 226 M EUR et de financements AFD pour 111 M EUR.

Cette fonction régaliennne est complétée par la gestion des protocoles financiers qui nous lient avec le Kenya, c'est-à-dire les prêts et dons (FASEP) que la France a consentis au Kenya pour l'aider à financer ses projets, où l'expertise française et les entreprises françaises sont présentes. Il s'agit là des prêts du Trésor, à l'exclusion des financements de l'AFD sur lesquels le service économique est juste amené à donner un avis. De même, dans ce même esprit nous suivons les garanties publiques apportées par la France pour le financement de projets : ces garanties sont octroyées par l'opérateur de l'Etat BPI France sur avis du Service économique.

Enfin un dernier élément important de cette fonction régaliennne : les avis préparés pour nos administrateurs dans les Institutions Financières Internationale (FMI, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, BEI, FED ...). La préparation de ces avis (notamment ceux concernant les programmes FMI ou les articles IV du FMI) nécessitent un suivi macroéconomique précis des pays. Plus récemment, l'initiative du Club de Paris et du G20 du moratoire du service de la dette a été pilotée localement par les SE/R en lien avec la Direction générale du trésor qui assure le secrétariat du Club de Paris.

▪ Le soutien aux entreprises et la promotion de l'excellence économique française

La deuxième fonction, tout aussi importante, concerne directement les entreprises françaises. Il s'agit de promouvoir le Kenya, mais plus largement pour chacun de nos services économiques présents dans la région les pays que nous couvrons, comme destination pour nos exportations. A titre principal, c'est Business France, opérateur de l'Etat, qui exerce cette fonction en particulier vis-à-vis des PME, mais beaucoup d'entreprises s'adressent aussi à nous lorsqu'elles viennent examiner ces marchés pour

demander des informations sur la situation économique du pays, des conseils ou des contacts. Nous aidons les entreprises à identifier les opportunités de contrats, nous les informons de la situation du pays, et nous nous efforçons d'apporter notre soutien à celles qui ont des projets en Egypte. Je dis souvent aux entreprises de ne pas hésiter à venir nous rencontrer au service économique régional ou nos collègues dans les SE d'Addis-Abeba, Dar-es-Salam, Kampala, Khartoum, ou Tananarive : nous sommes là pour les aider, nos portes leurs sont ouvertes.

Au-delà, des entreprises qui s'intéressent au Kenya et à la région, il y a celles qui y sont déjà. Les Services économiques les soutiennent quand nécessaire dans leurs projets, pour identifier les bons interlocuteurs ou les aider à résoudre les problèmes qu'elles peuvent rencontrer dans leurs rapports avec les autorités locales. J'attache personnellement une grande importance à cette fonction. Elle inclut la promotion de l'offre française, de l'excellence de nos entreprises.

▪ **L'animation du dispositif économique français local**

La communauté des affaires française est généralement regroupée, selon les pays, autour de la Chambre de Commerce et d'Industrie française locale (CCIF), quand la taille de la communauté d'affaire française le justifie, ou d'un club d'affaire, avec lesquels le service économique est en contact régulier et qu'il soutient. Parmi les autres acteurs de la communauté des affaires française, il y a les Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF), des entrepreneurs français qui bénévolement nous donnent une sorte de thermomètre de la situation économique du pays du point de vue de leurs entreprises et des secteurs qu'ils représentent. Enfin ce dispositif comprend aussi les opérateurs de l'Etat, que sont Business France pour le soutien des PME à l'export et l'Agence Française de Développement, ainsi que BPI France, présent dans notre région. Nous essayons de promouvoir la complémentarité dans nos actions, animés par un but commun : promouvoir les intérêts économiques français dans les pays où nous sommes implantés.

▪ **Promotion de l'attractivité de la France**

C'est la promotion de l'image de la France comme terre d'accueil des investisseurs étrangers. La France a une image positive au Kenya. Il convient autant que possible de convertir cette image positive, cette francophilie culturelle en francophilie économique.

Organisation des services économiques dans la zone AEOI

L'ordonnancement géographique des services économiques découle de l'organisation du réseau international de la Direction générale du Trésor divisé en circonscriptions régionales. Dans chaque circonscription régionale on retrouve un Service économique régional (SER) et des services économiques (SE) pays. Qu'on ne se méprenne pas : les SER n'ont pas de pouvoir hiérarchiques sur les SE pays. Chaque SE reste maître de son action, sous l'autorité de son ambassadeur, dans son pays de compétence (ou ses pays : certains SE pays ont compétence sur plusieurs pays).

Le SER, outre sa compétence pays propre, coordonne l'action des SE pays de la région qu'il couvre, en leur donnant une dimension régional transpays, en assurant un suivi macroéconomique des pays particulièrement dans le cadre des programmes FMI : le SER coordonne ainsi la préparation ses avis FMI ou des avis des projets financés par les bailleurs multilatéraux, et se rend régulièrement dans les pays de sa zone en vue d'y effectuer des missions d'évaluation de leur situation macroéconomique et financière et d'identifier des projets susceptibles mobiliser une offre française et de bénéficier de soutiens financiers de la Direction générale du trésor (crédits exports, prêt du Trésor).

Le SER intervient ainsi en support des SE. Généralement un SER comporte un pôle macroéconomique, un pôle développement durable, et dans certains cas, un pôle agricole (comme c'est le cas pour le SER de Nairobi). Le SER est appelé à se déplacer régulièrement dans les pays de la région qu'il couvre, avec les SE pays compétents, pour faire une évaluation macroéconomique poussée des pays, identifier en lien avec les SE pays les opportunités sectorielles et projets pouvant faire l'objet de soutiens financiers du Trésor ; de même le conseiller agricole se déplace régulièrement dans les pays qu'il suit.

Le SER de Nairobi

Compétence : le SER de Nairobi couvre une région de 15 pays : Afrique de l'Est et Océan Indien. Il suit en direct le Kenya, le Rwanda, le Burundi et la Somalie. Par ailleurs cette vaste région comporte plusieurs SE pays : un SE à Addis-Abeba qui couvre, outre l'Éthiopie, Djibouti et l'Érythrée ; un SE à Khartoum qui suit le Soudan ; un SE à Dar-es-Salam qui suit la Tanzanie ; un SE à Kampala qui suit outre l'Ouganda le Soudan du Sud ; et un SE à Tananarive à Madagascar, qui suit aussi les Comores, Maurice et les Seychelles.

Le SER anime au Kenya un Comité CCEF, présidé par M. Bruno Baroux (bruno.baroux@thalesgroup.com), comptant un peu d'une vingtaine de chefs d'entreprises et managers, représentant la plupart des secteurs de l'économie (agriculture, logistique, électronique, santé, tourisme, ingénierie, BTP, etc...). Il collabore aussi avec la Chambre de commerce et d'industrie française au Kenya, qui compte une centaine de membres.



L'équipe du SER (novembre 2020)

Le SER, après une pause imposée par la crise COVID entre février et septembre 2020, a pu reprendre ses missions pays et ainsi se rendre depuis octobre au Rwanda, à Djibouti, en Somalie, au Soudan du Sud et en Ouganda. Parmi les moments forts de l'activité du SER cette année, mentionnons outre la signature de trois protocoles financiers : un prêt du Trésor de 33 MEUR pour l'équipement du service mère-enfant de de l'hôpital d'Eldoret et la fourniture d'équipements médicaux de lutte contre le Covid, et lors de la visite du Président Uhuru Kenyatta à Paris du 30 septembre au 2 octobre, la signature de deux prêts du Trésor de respectivement 128 MEUR pour la prolongation de la ligne 4 du métro de Nairobi vers l'aéroport et de 65,2 MEUR pour le raccordement de la centrale géothermique de Menengai au réseau national de distribution d'électricité, et la signature du plus important PPP de la région par un consortium

français constitué de Meridiam et Vinci : l'autoroute Nairobi-Nakuru-Mau Summit pour un montant estimé à 1,3 Md EUR.

L'analyse régionale du SER de Nairobi, outre les notes à destination de nos commanditaires, se concrétise par plusieurs publications destinées à un vaste public (plus de 1500 destinataires) d'entrepreneurs dans nos pays ou en France, et à nos administrations et institutions partenaires :

- La publication hebdomadaire de Brèves économiques des pays de la région ;
- La publication de brèves agricoles « De l'autre côté de l'Afrique » ;
- La Newsletter du Club régional Ville durable animé par le pôle développement durable du SER ;
- La lettre Economique de l'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien, publication mensuelle du SER en collaboration avec les SE de la région, qui traite chaque mois de manière transversale d'un thème commun sous la forme d'une fiche pays et d'une synthèse régionale.

Ces publications sont consultables gratuitement sur la page internet du SER :

Retrouvez toutes les publications du Service Economique Régional de Nairobi ici :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/KE>

SE de Khartoum

Compétence : Soudan

En plus de ses missions propres à la Direction générale du Trésor (suivi de la politique macro-économique, et des réformes pour la mise en œuvre de l'initiative Pays pauvres très endettés), le Service économique de Khartoum, étant la seule entité publique d'aide à l'export établie à Khartoum, assure également un soutien aux sociétés exportatrices.

Parmi les dossiers d'actualité, figurent le suivi :

- du retrait du Soudan de la liste américaine des pays soutenant le terrorisme,
- du programme FMI initié en juillet dernier, comprenant notamment la levée des subventions et l'unification du taux de change
- de l'organisation du forum des affaires liée à la conférence d'appui à la transition du Soudan, qui devrait être organisée à Paris dans le courant 2021.
- des actions du programme d'assistance technique mené par l'AFD et Expertise France, notamment dans le domaine de la gouvernance économique et la filière agricole.



Le confluent du Nil Blanc (à gauche) et du Nil bleu (à droite) à Khartoum

SE d'Addis Abeba

Compétence : Ethiopie, Djibouti, Erythrée, ainsi que l'Union africaine et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

Le Service économique d'Addis Abeba est compétent sur la Corne de l'Afrique (Ethiopie, Djibouti, Erythrée). Il a également compétence sur 2 institutions internationales établies à Addis Abeba, l'Union africaine (UA) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

Au vu de la position géostratégique de ses pays de compétence, le Service économique suit attentivement les équilibres macroéconomiques, les réformes en cours et les flux financiers des bailleurs sur la zone. Quand la France est présente au conseil d'administration de ces derniers, il échange régulièrement avec leur représentation locale sur leur stratégie d'intervention.

Le Service économique a été sollicité par une centaine d'entreprises françaises en 2020, pour partager sa vision des risques et opportunités des marchés éthiopiens et djiboutiens, de l'avancée des politiques sectorielles, et pour faire connaître les outils de financement français disponibles.

Il est particulièrement engagé dans le soutien des sociétés françaises auprès des autorités locales en vue de l'amélioration de l'environnement des affaires, et réuni régulièrement un comité de suivi bilatéral.

Il suit l'édification de la Zone de libre-échange de l'UA en lien avec les partenaires français et européens.

Dans ses missions, il s'appuie sur les comités Ethiopie et Djibouti des conseillers du commerce extérieur de la France. Au service des entreprises, il travaille en partenariat étroit avec le bureau Business France d'Addis Abeba, ainsi qu'avec le Club d'affaires franco-éthiopien et le Groupe d'affaires franco-djiboutien.

Contact : addisabeba@dgtresor.gouv.fr



L'équipe du SE d'Addis-Abeba

SE de Tananarive

Compétence : Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Le Service économique de Tananarive est compétent sur les quatre pays de l'Océan indien : Madagascar, Maurice, Comores et Seychelles.

En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, l'attention du Service économique s'est portée sur l'analyse des impacts économiques dans les pays de la zone, le suivi des plans d'action des autorités locales et la mise en œuvre dans des politiques sectorielles.

Le Service Economique s'est efforcé d'orienter, pendant leur instruction, les projets des partenaires techniques et financiers afin de préserver et de mettre en avant les intérêts économiques français.

Pour appuyer les entreprises dans leur stratégie d'internationalisation, le Service Economique peut mobiliser différents outils permettant de financer : i) des études de faisabilité via le FASEP ii) la réalisation de projets d'infrastructures via des prêts du Trésor iii) la réalisation de missions d'expertise, grâce aux FEXTE, outil partagé avec l'Agence française de développement.

Il assure l'animation de la communauté d'affaires locale à travers l'organisation d'un ensemble d'évènements avec le comité des conseillers au commerce extérieur de la France, la chambre de commerce et d'industrie franco-malgache et la communauté French Tech de Tananarive.

Le Service économique, en l'absence d'un bureau Business France, rencontre également de nombreuses entreprises dans leur démarche de prospection commerciale à Madagascar. Le Service Economique assure également la gestion des VIE pour le compte de Business France.

Point de contact : Tananarive@dgtresor.gouv.fr



L'équipe du SE de Tananarive

SE de Kampala

Compétence : Ouganda et Soudan du Sud.

Les missions du service économique de Kampala s'organisent autour de trois axes : i) suivi macroéconomique et sectoriel, ii) appui aux entreprises françaises et promotion de l'offre française et iii) conseil économique à l'Ambassadeur, promotion de l'attractivité de la France en Ouganda et de la visibilité de l'Ouganda en France. Son périmètre géographique de compétence regroupe l'Ouganda et le Soudan du Sud.

Parmi les dossiers d'actualité, figurent le suivi :

- Suivi de la mise en œuvre du plan de développement de l'Ouganda (*National Development Plan 2019/20 – 2024/25*) et des grands projets notamment dans le domaine des infrastructures.
- Suivi du projet d'exploitation pétrolière du Lac Albert.
- Appui à la structuration du club d'affaires de Kampala, préfigurant une future chambre de commerce franco-ougandaise.
- Suivi de la mise en œuvre de l'accord de paix et suivi macroéconomique du Soudan du Sud et notamment, les réformes économiques et financières et la diversification de l'économie.

SE de Dar es Salam

Compétence : Tanzanie

L'actualité est nettement dominée par le suivi de la mise en œuvre du programme économique défini par le Président Magufuli, réélu pour un second mandat quinquennal (2020-2025). Cette période s'avère particulièrement cruciale alors que l'impact de la pandémie sur l'économie tanzanienne reste à évaluer et que le gouvernement, récemment recomposé, doit confirmer ses priorités pour atteindre les objectifs initialement définis en 2015 dans le plan stratégique « Tanzanie 2025 ».

L'effort sera évidemment placé sur les secteurs porteurs de l'économie nationale dont les transports, l'énergie, l'agriculture et le tourisme où les sociétés françaises devraient avoir de belles opportunités à saisir vu leur expertise reconnue dans ces domaines. Le soutien aux entreprises continuera de revenir au service économique, pour l'essentiel, en l'absence d'un bureau de représentation de Business France à Dar es Salam.

A noter la présence d'un comité local des conseillers du commerce extérieur de la France (Christophe DARMOIS christophe.darmois@group-tps.co.tz) et du lancement des activités de la chambre de commerce franco-tanzanienne (ftcc.contact@gmail.com).



Dar es Salaam

Business France en Afrique de l'Est.

Par le bureau Afrique de l'Est

Business France, au service du développement international des entreprises

Business France est chargée du développement international des entreprises françaises, des investissements internationaux en France et de la promotion économique de la France.

Le dispositif Business France en Afrique



Dispositif Team France Invest/Export : zone Afrique Subsaharienne/Maghreb

12 Bureaux

(+1 une concession de service public)

33 Pays couverts

78 Collaborateurs

Tunis

Michel Bauza
michel.bauza@businessfrance.fr
Directeur de la zone Maghreb

Casablanca

Stéphane Lecoq
stephane.lecoq@businessfrance.fr
Directeur Invest Afrique

Abidjan

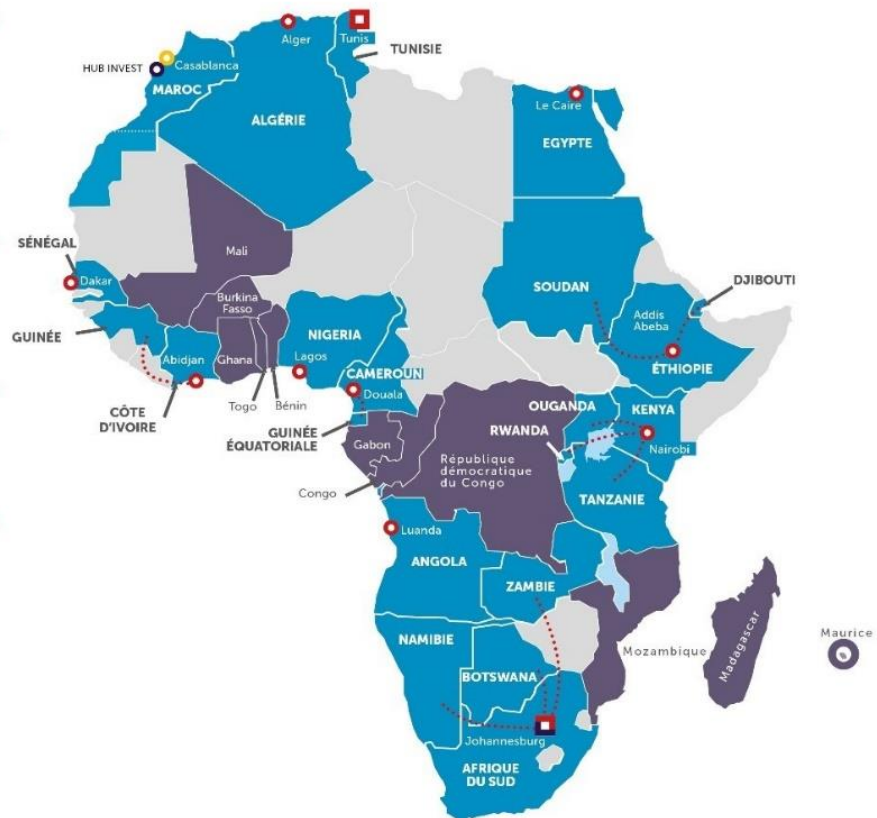
Jean-César Lammert
jean-cesar.lammert@businessfrance.fr
Directeur adjoint de la zone Afrique subsaharienne et responsable du pôle Afrique de l'ouest

Johannesburg

Axel Baroux
axel.baroux@businessfrance.fr
Directeur de la zone Afrique et responsable du pôle Afrique australe

Nairobi

Ludovic Prévost
ludovic.prevost@businessfrance.fr
Responsable du pôle Afrique de l'est



▪ Missions

Aider au développement international des entreprises et de leurs exportations

Business France accompagne les entreprises dans leurs projets d'exportation et d'implantation à l'international. Elle prépare les entreprises et les met en relation avec des partenaires commerciaux sur les marchés cibles afin de favoriser la création de courants d'affaires et de pérenniser les exportations.

Informier et accompagner les investisseurs étrangers en France

Business France facilite et accompagne la prise de décision des investisseurs étrangers tout au long du projet d'entreprise en mobilisant ses conseillers et son réseau de partenaires en région.

Promouvoir l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires

Business France assure la veille de l'image et de l'attractivité économique de la France à l'international. L'agence propose et met en œuvre une stratégie de promotion de la France, de ses territoires, entreprises et talents, et anime des réseaux d'influence sur le plan économique et international.

Gérer et développer le Volontariat International en Entreprises (V.I.E)

Le Volontariat International en Entreprises (V.I.E) permet aux entreprises françaises de confier des missions professionnelles à l'étranger (commerciales, techniques, ingénierie, marketing, finance, etc.) à de jeunes talents durant une période modulable de 6 à 24 mois.

▪ Business France en Afrique de l'Est

Business France dispose de deux implantations en Afrique de l'Est. Un bureau à Nairobi, regroupant six collaborateurs, a la charge du suivi du Kenya, de l'Ouganda, de la Tanzanie et du Rwanda. Un second bureau situé à Addis Abeba avec deux collaborateurs couvre pour sa part l'Ethiopie, le Soudan et Djibouti.

En 2018 et 2019, les équipes de la Team France Export ont accompagnées près de 150 entreprises dans la zone Afrique de l'Est soit au travers de prestations d'accompagnement export, soit en bénéficiant de la formule VIE.

L'année 2020 a été marquée par la crise COVID 19 qui a contraint les équipes à l'annulation ou au report d'une grande partie des événements programmés. Dans ce contexte, l'activité s'est réorientée dans la mise en œuvre du plan de soutien, puis du plan de relance porté par le gouvernement. Cela s'est notamment traduit par l'organisation de nombreux séminaires sectoriels ou de points conseils destinés à aider nos PME/ETI à préparer l'avenir.

Pour 2021, 12 opérations sont programmées sur la zone sur des secteurs d'opportunité tels que l'agroalimentaire, la santé, l'énergie, l'économie bleue ou encore les nouvelles technologies. Ces opérations portent généralement sur 1 ou 2 pays de la zone en capitalisant sur l'attraction des « hubs » de Nairobi ou d'Addis Abeba pour accompagner des PME-ETI sur les marchés voisins.

La programmation d'événements collectifs prévoit également l'organisation d'un atelier d'information Afrique de l'Est à Paris, permettant de promouvoir les opportunités de la zone pour nos entreprises, opportunités encore mal connues de nos PME et ETI.

▪ **Agenda 2021 des événements organisés par Business France en Afrique de l'Est.**

Secteurs	Evènements	Lieux	Dates	Contacts
Filières sectorielles : Agrotech				
<i>Equipements agricoles Elevage</i>	Business Expedition Elevage / Alimentation animale	Addis-Abeba, Nairobi	15 au 31 mai 2021	amilcar.cabral@businessfrance.fr
<i>Industries</i>	Ethiopie, Kenya, Ouganda			
<i>Vins & Spiritueux</i>	TASTIN'FRANCE 2021	Addis-Abeba, Luanda	14 au 19 juin 2021	fabienne.legoc@businessfrance.fr
	Ethiopie, Angola, Afrique du Sud			
<i>Vins & Spiritueux</i>	TASTIN'FRANCE 2021	Nairobi, Douala, Lagos	21 au 25 juin 2021	fabienne.legoc@businessfrance.fr
	Kenya, Cameroun, Nigéria			
Filières sectorielles : Art de vivre & Santé				
<i>Equipements médicaux</i>	French Healthcare Days Projets hospitaliers	Kigali, Johannesburg	18 au 22 octobre 2021	angeline.rousseau@businessfrance.fr
<i>Dispositifs de santé</i>	Rwanda & Afrique du Sud			
Filières sectorielles : Industries & Cleantech				
<i>Filière Mer</i>	French Maritime Tour - Kenya & Tanzanie	Mombasa, Dar- es-Salam	22 au 26 mars 2021	robert.kiarie@businessfrance.fr
<i>Infrastructures portuaires</i>	Kenya & Tanzanie			
<i>Ville-durable</i>	Business Seminar French Sustainable City	Nairobi, Johannesburg	25 au 29 octobre 2021	robert.kiarie@businessfrance.fr
	Kenya & Afrique du Sud			
Filières sectorielles : Tech & Services				
<i>Fintech</i>	French FinTech Tour - Afrique de l'Est	Nairobi, Addis- Abeba	1 au 5 novembre 2021	angeline.rousseau@businessfrance.fr
<i>Services financiers</i>	Kenya & Ethiopie			
Organisations internationales & Bailleurs de fonds				
<i>Bailleurs de fonds</i>	Rencontres avec les principales banques et agences de développement, acteurs publics et partenaires privés	Addis-Abeba, Djibouti	18 octobre au 22 octobre 2021	louise.sanna@businessfrance.fr
<i>Financement de projets</i>	Ethiopie & Djibouti			
Multisectoriel				
<i>Mission Région</i>	Business Meetings : Mission de prospection multisectorielle en partenariat avec la région Normandie	Nairobi, Addis- Abeba, Kampala	31 mai au 4 juin 2021	guillaume.bigot@normandie.cci.fr
	-Kenya / Ouganda & Ethiopie			
Ateliers d'information pays/marchés & forum d'affaires, organisés en France				
<i>Conseils & accès marché</i>	Atelier d'information Afrique de l'Est	Paris	25 mars 2021	fabienne.laurent@businessfrance.fr
<i>Conseils & accès marché</i>	Forum d'affaires Ambition Africa 2021	Paris	Novembre 2021	christelle.labernede@businessfrance.fr

BPI France

par le bureau BPI France de Nairobi

Des soutiens adaptés à tout type d'entreprise, du financement à l'investissement, en passant par l'assurance export

BPIFRANCE, la banque publique d'investissement, a été créée en 2012 et est détenue à 50% par l'Etat français et 50% par la Caisse des Dépôts et Consignations. Sa mission est de soutenir les entreprises françaises, de la start-up au grand groupe, dans leur développement en France et à l'international, à travers une gamme de solutions comprenant à la fois du financement, de l'investissement direct et indirect dans les entreprises en croissance, et de l'assurance export sous la tutelle de l'Etat.

BPIFRANCE c'est également **48 implantations régionales** en France. Un ancrage unique au plus près des acteurs locaux qui permet de connecter les écosystèmes, sociétés, investisseurs et structures d'accompagnement avec l'international et nos **7 bureaux dans le monde**.

A l'étranger, BPIFRANCE propose un panel de solutions dédiées à l'international dont notamment :

- **L'assurance prospection** : l'objectif est de limiter la perte financière d'une entreprise qui souhaite prospecter à l'international. C'est un outil de financement et de partage du risque.
- **Le crédit export** : un outil de financement de vos besoins d'achat en équipements et services auprès de partenaires français via un contrat commercial en euros.
- **L'assurance-crédit** : protège l'exportateur français contre le risque de non-paiement ou d'interruption de son contrat commercial et les banques prêteuses contre le non-paiement
- **La garantie de projet à l'international** : il s'agit d'une assurance risque qui favorise vos implantations à l'étranger.

Afin de renforcer les partenariats entre la France et les différents pays d'Afrique mais aussi la création de nouvelles relations d'affaires, Bpifrance, en étroite collaboration avec **la Team France Export** :

- Accompagne les entreprises et acteurs publics africains dans l'identification de partenaires français pouvant répondre à leurs besoins
- Finance l'achat d'équipements et de services à des conditions préférentielles
 - o CLIENTS : Entreprises privées (PME, ETI, Grands Groupes) ou acheteurs publics (ministères) ou parapublics (agence)
 - o MONTANT : De 1m€ à 25m€ en prêteur seul, Jusqu'à 75m€ en pool bancaire
 - o MATURITÉ : De 2 à 10 ans

Au total, BPIFRANCE c'est 19 Md€ de financements, 2.5 Md€ d'equity, 13.5 Md€ d'assurance export et environ 1 200 PME soutenues.

Contacts :

- **Mourad Chouïqa**, Regional Manager East and Austral Africa and Indian Ocean : mourad.chouiga@bpifrance.fr (+33 7 87 97 72 35/+254 793 545 744).
- **Andrea Lecuir**, Export development advisor East and Austral Africa and Indian Ocean : andrea.lecuir@ext.bpifrance.fr (+33 7 87 10 49 44/+254 7 40 94 33 02).

Les chambres de commerce en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique : Kenya, Djibouti (GAFD) et Ethiopie (CAFE).

par la Chambre de commerce française au Kenya, le GAFD et le CAFE

Des chambres de commerce et clubs d'affaire qui favorisent les échanges d'information et la mise en réseau

La Chambre de Commerce française au Kenya



Fondée en 2016, la Chambre de Commerce française au Kenya est la première Chambre d'Afrique de l'Est à avoir été accréditée par CCI France International. Elle fait ainsi partie d'un vaste réseau de 126 Chambres implantées dans 95 pays et compte une équipe de trois personnes. Son objectif est d'aider la communauté d'affaires française à développer ses activités au Kenya en contribuant activement au développement de nouvelles opportunités commerciales entre entreprises françaises et kenyanes. Elle compte aujourd'hui près de cent membres, individus, entrepreneurs et entreprises de toute taille, issus de secteurs variés : infrastructure, distribution, énergie, services, tourisme, banque, audit, conseil, assurance...

La Chambre de commerce française au Kenya soutient et conseille les entreprises lorsqu'elles s'établissent au Kenya. Forte d'une solide connaissance du terrain, elle participe activement à l'amélioration de l'environnement des affaires grâce à des échanges réguliers avec ses partenaires locaux et français, dont le service économique régional et Business France. La Chambre est également membre et l'un des interlocuteurs privilégiés de Kepsa, l'instance de représentation du secteur privé kenyan. La Chambre propose par ailleurs divers services dont des sessions de formation, des ateliers ciblés sur la recherche d'emploi ou encore de l'aide au recrutement. Elle accueille des entreprises et des VIE à la recherche de solution de bureaux temporaires au sein de son 'business centre', un lieu également ouvert à l'ensemble des membres.

La Chambre de commerce française au Kenya est un acteur-clé de l'animation de la communauté d'affaires française. Elle organise environ deux événements par mois pour relayer des informations utiles, valoriser les bonnes pratiques et faciliter la mise en relation des membres à travers des partages d'expériences. Parmi les événements incontournables, le gala, le forum de bienvenue, le East African business forum et de nombreuses rencontres thématiques et sectorielles sont organisés chaque année.

Chambre de Commerce française au Kenya : <https://www.frenchchamber.co.ke/>

Contact : Laure Paugam, Executive Director : lpaugam@frenchchamber.co.ke (+254 769 795 554)

A propos du 'East African Business Forum'

Nouveau rendez-vous annuel initié en novembre 2020 par la Chambre de commerce française au Kenya, le 'East African Business Forum' a proposé, durant trois jours, deux tables-rondes virtuelles consacrées aux perspectives économiques en Afrique de l'Est et au Kenya, et cinq sessions pays (Ouganda, Rwanda, Tanzanie, Soudan et Ethiopie) pour faire le point sur l'environnement des affaires et les opportunités existantes dans le contexte actuel. Au total, une trentaine d'experts des secteurs publics et privés (Services économiques régional et locaux, cabinets d'avocats et d'audit, instances de représentation des secteurs privés des divers pays, CEO de grands groupes internationaux, ...) ont pu partager leurs expériences auprès de plus de 250 participants.

Le Groupe d'Affaires France-Djibouti (GAFD)



Créé en 2017, le Groupe d'Affaires France-Djibouti (GAFD) est un groupe d'échange d'entrepreneurs djiboutiens et français ayant pour ambition de mieux interagir ensemble et avec la France. Un de ses objectifs est d'échanger et de redynamiser le climat des affaires. Composé de trente membres, le groupe a vocation à accueillir de nouveaux entrepreneurs ayant les mêmes ambitions.

Aujourd'hui, le GAFD représente 28 entreprises avec un chiffre d'affaires d'environ 200 M€ et 3200 salariés.

Ainsi, le GAFD poursuit les objectifs suivants :

- Etre un lieu d'échange et de promotion avec diverses entités régionales pour encourager l'intégration régionale de Djibouti ;
- Réfléchir et proposer aux autorités nationales des pistes d'amélioration pour le développement du secteur privé à Djibouti,
- Trouver plus facilement des entreprises ou des partenaires en France,
- Participer au rayonnement régional des entreprises ;
- Promouvoir l'employabilité et participer aux programmes d'adéquation emploi / formation,
- Promouvoir l'entrepreneuriat djiboutien.

Au cours de ces trois dernières années, le GAFD a accompli des réalisations majeures.

Il a notamment reçu des hauts responsables actants, Djiboutiens et Français, dont plusieurs membres du gouvernement, le Président de l'Autorité des ports et des zones franches, le gouverneur de la Banque centrale.

Une délégation du GAFD s'est également rendue à Paris en janvier 2018 au siège de Business France pour promouvoir Djibouti comme place commerciale prépondérante dans notre région.

Depuis juillet 2019, une bourse d'étude est octroyée à une jeune Djiboutienne issue d'une famille défavorisée et qui s'était illustrée parmi les meilleurs élèves de sa promotion. A ce jour, Melle Sabira poursuit ses études dans une école d'ingénieurs réputée à Brest.

Enfin, le GAFD compte assurer, à travers sa Commission Jeunesse et Entrepreneuriat, un encadrement et un suivi de dix jeunes Djiboutiens, dont les projets ont été sélectionnés dans le cadre du Challenge des 1000 entrepreneurs ayant mis en compétition des entrepreneurs issus de 54 pays d'Afrique.

Ainsi, en 2020, le GAFD a pérennisé sa place dans la région, a renforcé ses capacités, a mis en avant le volet de la francophonie dans le monde de l'entreprise, a réaffirmé sa position de promoteur des relations économiques franco-djiboutiennes.



Inauguration du nouveau siège du GAFD à l'Institut français de Djibouti le 25 novembre 2020



Madame Kadra Abdi Douksieh, Présidente du GAFD et
SEM Ilyas Moussa Dawaleh, Ministre de l'Economie et des
Finances en charge de l'Industrie



De gauche à droite, Stéphane Rémon (Vice-Président du GAFD)
Thierry Marill, Luc Marill, Kadra Abdi Douksieh (Présidente du GAFD),
Arnaud de Rodez, Raphaël Nguyen, André Massida, Jean-Stanislas Vimar,
Régis Barriac, Christophe Durand.

Le Club d'Affaires Franco-Ethiopien (CAFE)



CAFE
Club d'Affaires Franco-Ethiopien

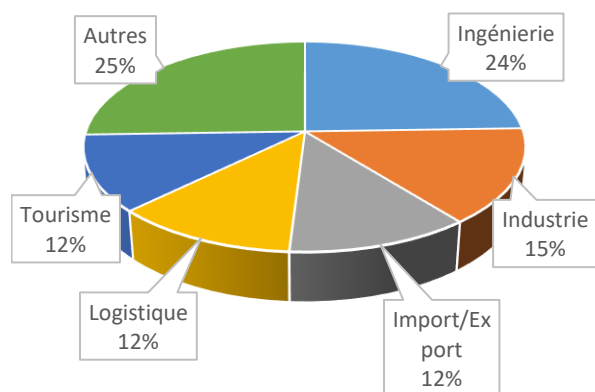
Le CAFE (Club d'Affaires Franco-Ethiopien ou French Business Association in Ethiopia), club d'entreprises françaises présentes en Ethiopie ou désireuses de s'y implanter, a vocation à **animer la communauté d'affaires française en Ethiopie, à promouvoir les investissements français en Ethiopie** et les **accompagner dans le développement de leurs projets**. Le CAFE a été créé pour répondre à la nécessité d'une plateforme de **mise en réseau et d'échanges d'informations** entre les entreprises françaises.

Le CAFE est officiellement enregistré auprès des autorités éthiopiennes depuis **Octobre 2017** et compte plus de **quarante membres** issus de différents secteurs (agroalimentaire, énergie, transport, logistique, automobile, ingénierie, tourisme, santé, automobile, restauration, agriculture...) et se fixe pour objectif de **rejoindre le réseau CCIF en 2021**.

Le CAFE nourrit depuis sa création, en étroite collaboration l'Ambassade de France en Ethiopie, des **dialogues institutionnalisés** avec les autorités éthiopiennes et ses homologues d'autres pays pour promouvoir l'Ethiopie comme terre d'investissement et cadre propice au développement des affaires.

Veille Informationnelle - Les membres reçoivent des informations standards et spécifiques sur la création et l'exploitation d'une entreprise en Ethiopie (licences, fiscalité, questions d'emploi et de douane...) et sur les projets de loi et modifications réglementaires. Les membres sont également tenus informés par une revue de presse bimensuelle.

Membres du CAFE



INVESTISSEMENTS DIRECTS



1.8 Mrd USD

CREATION EMPLOIS



6 000 Emplois directs

Dialogue institutionnalisé - Une étude spécifique permettant aux membres de détailler les problématiques et obstacles rencontrés est récoltée par le CAFE afin de convenir des stratégies et actions les plus efficaces pour atténuer les éventuels impacts négatifs sur leurs investissements. Cette étude est soumise aux autorités compétentes dans le cadre de notre dialogue institutionnalisé avec les autres chambres de commerce.

Événements - Le CAFE organise régulièrement des activités tout au long de l'année : Afterworks de discussion avec des thèmes spécifiques, déjeuners avec des intervenants spécialistes de L'Ethiopie, petits déjeuners à l'Ambassade de France, Webinaires mensuels.

Contact : contact@ccif-et.com



Organisation du Beaujolais Nouveau 2019



Compte-rendu de la visite Présidentielle française en 2019 à l'Ambassade de France

Les Conseillers du commerce Extérieur.

Les CCEF, interlocuteurs des pouvoirs publics et des entreprises

Les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) sont régis par le décret 2010-663 du 17 juin 2010 publié au JORF 0139 du 18 juin 2010. Nommés par décret du Premier ministre publié au journal Officiel, les CCEF doivent d'abord être candidat à cette fonction. Ils sont présents en France comme à l'étranger.

A l'étranger, la candidature des CCEF est recueillie par le Chef du service économique, chargé de donner un avis circonstancié sur la candidature, ainsi que l'ambassadeur. Cette candidature est transmise à un comité interministériel, dont le secrétariat est assuré par la direction générale du Trésor, chargé de se prononcer sur la candidature. Cette fonction est assurée bénévolement. Les conditions à remplir pour pouvoir être candidat : être de nationalité française ou d'un Etat membre de l'UE ou de l'EEE, être âgé de moins de 65 ans à la date de sa première candidature, jouir de ses droits civils et civiques, et avoir au moins cinq années d'expérience dans le domaine de l'activité économique internationale. Etre CCEF est avant tout une charge et un honneur, l'honneur de conseiller les pouvoirs publics. Dans leurs pays respectifs, les CCEF exercent leur mandat sous l'autorité de l'ambassadeur. Leur mandat est d'une durée de 3 ans, renouvelable. En aucun cas ce ne peut être considéré comme un club d'hommes d'affaires. Les débats au sein des comités CCEF sont évidemment confidentiels, des informations sur l'activité des entreprises pouvant y être échangées. Une fois l'an, le Conseil National des CCEF, qui fédère les CCEF, organise un Mondial des CCEF, permettant de partager les expériences. Par ailleurs, des réunions régionales des CCEF peuvent être localement organisées. Les CCEF ont quatre missions principales :

▪ **Le conseil aux pouvoirs publics.**

Dans les pays où ils sont installés, les CCEF éclairent l'Ambassade, et en particulier le Service économique de l'ambassade, sur le climat des affaires dans leurs secteurs d'activité. A ce titre, vis-à-vis de l'ambassade ils sont un peu les représentants des entreprises françaises installées dans nos pays de résidence ou de leurs secteurs d'activité, nous apportant leur expérience du terrain. Leur regard sur l'économie de nos pays est une aide précieuse. A cet égard, le CCEF doit pouvoir faire preuve de disponibilité vis-à-vis des sollicitations de l'ambassade.

▪ **Appui aux entreprises.**

Les CCEF appuient particulièrement aux PME qui cherchent à prospecter leur pays de résidence ou à s'y installer. Ils complètent à cet égard l'action du Business France en apportant leur expérience de terrain. Ils ont alors un rôle de parrainage.

▪ **Formation des jeunes à l'international.**

Les CCEF participent à la promotion des VIE. A titre d'exemple, certains comités pays CCEF organisent des prix VIE récompensant l'action des VIE les plus méritants.

▪ **Promotion de l'attractivité de la France.**

Les CCEF font la promotion de la France vis-à-vis d'investisseurs potentiels, qu'ils peuvent rencontrer au gré de leur activité, mettant en avant les réformes et le climat favorable aux investissements dans notre pays.

Dans la région AEOI couverte par le SER de Nairobi, on compte des comités pays CCEF dans les pays suivants : Madagascar, Comores, Maurice, Tanzanie, Kenya, Ouganda, Ethiopie, Djibouti, Soudan.

L'Agence Française de Développement (AFD)

par la Direction Régionale Afrique de l'Est

L'AFD, un appui au développement des pays et du secteur privé

La Direction Régionale Afrique de l'Est, mise en place en septembre 2018 et dont le siège est basé à Nairobi, couvre 11 pays et est particulièrement active dans 8 d'entre eux : Tanzanie, Ouganda, Kenya, Djibouti, Ethiopie, Burundi, Rwanda, Soudan.

Le groupe Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'AFD, en charge du financement du secteur public et des ONG, de Proparco, pour le financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, il finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus cohérent et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations de nos pays d'intervention. Nos équipes sont engagées pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

Avec un total de 136 projets en exécution représentant un montant d'engagements nets en exécution de 3,8 milliards d'euros, le portefeuille régional compte pour 8% de l'activité du Groupe AFD. Historiquement concentrée sur les infrastructures, les services publics et le développement urbain, l'activité s'est plus récemment élargie à l'ensemble des secteurs d'intervention de l'AFD (secteurs sociaux, gouvernance, numérique). La région génère par ailleurs des délégations de fonds, pour un montant d'engagements en portefeuille de 292 M€.

Les implantations de la Direction Régionale Afrique de l'Est sont les suivantes :

Agence de Nairobi :

Contact : Ghislain de Valon, devalong@afd.fr

Projet emblématique : Ecole d'Animation ADMI, en partenariat avec l'école française RUBIKA

Agence d'Addis-Abeba :

Contact : Valérie Téhio, tehiov@afd.fr

Projet : Appui à Ethiopian Airlines pour son centre de formation professionnelle.

Agence de Dar es Salaam :

Contact : Stéphanie Mouen mouens@afd.fr

Projet emblématique : Amélioration de la production et l'accès à l'eau potable et l'assainissement en zone urbaine sur les pourtours du Lac Victoria (Mwanza et villes-satellites, Bukoba et Musoma)

Agence de Djibouti :

Contact : Philippe Collignon collignonp@afd.fr

Projet emblématique : Appui à la Formation Professionnelle des métiers de la filière Transport-Logistique-Portuaire

Agence de Kampala :

Contact : Hatem Chakroun, chakrounh@afd.fr

Projet emblématique : Transmission et accès à l'électrification Rurale dans l'ouest du pays

Bureau de Kigali :

Contact : Caroline Abt, abtc@afd.fr

Projet emblématique : Bank of Kigali – lignes de crédit en soutien aux PME

Bureau de Bujumbura

Contact : Caroline Abt, abtc@afd.fr

Projet emblématique : Play International, appui au programme de Playdagogie de l'ONG : réintégrer les enfants au système scolaire par le jeu et le sport.

Bureau régional de Proparco :

Contact : Jean-Benoît du Chalard ducharlardjb@afd.fr

Projet emblématique : soutien à la start-up Lynk, qui met en relation des artisans du secteur informel avec des clients, via une application web.

Contact Directeur Régional Afrique de l'Est, Christian Yoka : yokac@afd.fr



Centre de formation d'Ethiopian Airlines - Ethiopie



Projet électrification rurale - Ouganda



Financement d'un bloc sanitaire à Mwanza - Tanzanie

Le dispositif dans l'Océan Indien : AFD, Chambres de Commerce, CCEF.

Par le service économique (SE) de Tananarive

Le soutien aux entreprises françaises aux Comores, aux Seychelles, à Maurice et à Madagascar

Dispositif de soutien à l'export à Madagascar

La Chambre de commerce et d'industrie France Madagascar (CCIFM)

Présente sur Madagascar depuis 2003, la CCI France-Madagascar est la première chambre européenne à avoir été présente sur le territoire malgache. Regroupant plus de 400 membres, la CCIFM s'appuie sur le réseau des CCI françaises pour permettre aux entreprises françaises d'exporter à Madagascar ou de s'y investir.

La CCIFM réalise différents types de prestations pour accompagner les entreprises : diagnostic export, études de prix/de marchés, mise en relation avec divers acteurs, listing d'entreprises pour partenariats potentiels, accompagnement individuel ou collectif et organisation d'entretiens *B2B* lors d'événements commerciaux. Les entreprises et/ou leur personnel implanté sur le territoire peuvent également être formés par des professionnels à travers les modules de formations dispensées au sein de la CCIFM. Couvrant un éventail de dix thématiques actualisées annuellement (de la finance aux normes en passant par le développement d'un leadership), 60 formations ont été réalisées en 2020. Cela a permis à 660 personnes d'être formées recouvrant 75 entreprises au total (520 personnes recouvrant 110 entreprises en 2019).

Business France ne disposant pas de bureau sur place, la CCIFM a été référencée comme partenaire Team France Export afin d'accompagner les entreprises dans leur première approche du marché malgache.

Point de contact : ccifm@ccifm.mg

Le comité des conseillers du commerce extérieur français (CCEF)

Madagascar dispose d'un comité CCEF composé de 24 membres se réunissant à un rythme mensuel sous l'égide de l'Ambassadeur et du chef du Service économique. Les membres du comité représentent un ensemble diversifié de secteurs économiques : agro-industrie, pêche, énergie, textile, BTP, transport, logistique, distribution, télécommunication, audiovisuel, *BPO*, tourisme, immobilier, banques et assurances.

Point de contact : ccef.mada@gmail.com.

L'Agence française de développement (AFD)

Les axes prioritaires de l'AFD à Madagascar sont (i) le développement d'espaces urbains maîtrisés, équitable et durable ; (ii) le développement des territoires ruraux fondé sur une agriculture durable et la préservation des ressources naturelles ; (iii) le développement et la valorisation des potentialités de la jeunesse par l'enseignement et la formation professionnelle et (iv) l'amélioration de la situation de l'emploi à travers la structuration et le développement du tissu des PME.

Le portefeuille de l'AFD augmente progressivement à Madagascar, avec un montant d'autorisations de financements (prêts et subvention) de 54 MEUR annuels en moyenne sur la période 2014-2019. Les subventions représentent en moyenne 14 MEUR par an. Les garanties représentent une part significative de l'activité pour environ 12 MEUR annuels. L'encours total au 31 décembre 2020 s'élève à 311 MEUR (prêts, et garanties confondus).

Les octrois 2020 ont consisté en (i) un complément de 15 MEUR au prêt de politique publique pour la gestion du risque de catastrophes, (ii) un appui à la formation professionnelle de 15 MEUR, (iii) un projet d'amélioration des conditions de détention dans les établissements pénitentiaires de 5 MEUR et (iv) trois opérations de réponse à l'épidémie de COVID19 pour un montant total de 2,5 MEUR avec l'Institut Pasteur de Madagascar, Action Contre la Faim et Humanité et inclusion.

Point de contact : afdantananarivo@afd.fr

Dispositif de soutien à l'export à Maurice

La Chambre de commerce et d'industrie France Maurice (CCIFM)

La CCI France Maurice a été officiellement créée en 2006 et compte plus de 200 entreprises membres, représentant 40 secteurs d'activités et plus de 35 000 salariés. Elle se compose de plusieurs commissions : technologie de l'information et communications, relations régionales, réseau communication et affaires, responsabilité sociétale des entreprises, environnement, construction et immobilier, et santé et prévention. Elle accueille les investisseurs français et aide à l'implantation et au développement des entreprises sur ce marché. Elle offre ses services d'appui et de mise en relation avec ses réseaux de membres et d'experts : conseils, accompagnement, réalisation d'études de marché et diagnostics, accueil de *start-up* au sein d'un *business center*, organisation de missions de prospection en Afrique, France et au Moyen-Orient, location de salles de réunion, accueil de VIE, domiciliation d'entreprises, assistance au recrutement.

Point de contact : direction@ccifm.mu

Team France Export

Business France ne disposant pas de bureau sur place, l'agence a référencé des acteurs proposant des prestations liées à l'amorçage commercial pour offrir des prestations individuelles similaires à celles de Business France : (identification de partenaires, mise en relation commerciale, veilles et études de marchés). Pour Maurice, les partenaires référencés sont la CCIFM et la société de consultance First Exec Co Ltd.

Point de contact : direction@ccifm.mu / [First Exec](#)

Le comité des conseillers au commerce extérieur français (CCEF)

La section des conseillers au commerce extérieur de la France compte 17 membres qui représentent les secteurs suivants : agro-industrie, pêche, énergie, ciment, textile, transport, logistique, santé, télécommunication, audiovisuel, tourisme, banque, juridique.

L'Agence française de développement (AFD)

Depuis la réouverture de l'agence en 2006, l'AFD a réalisé 1,17 Md€ d'engagements à Maurice. L'Agence est d'abord intervenue sous forme d'aides budgétaires, globales puis sectorielles, avant de financer des projets d'infrastructures. Maurice étant un PRITS jusqu'à 2020 (devenu PRE cette année), l'AFD y intervenait essentiellement sous forme de prêts, accompagnés d'expertise technique et de renforcement de capacités.

La stratégie d'intervention de l'AFD à Maurice pour la période 2016-2020 a eu pour finalité d'accompagner Maurice vers un modèle de développement plus inclusif, plus respectueux de l'environnement et plus résilient aux chocs externes et aux effets du changement climatique. Cette finalité s'est déclinée en trois objectifs opérationnels et un objectif transversal. Il s'agissait (i) d'améliorer la qualité des infrastructures et des services publics marchands, (ii) d'accompagner les acteurs économiques vers un développement plus respectueux de l'environnement et sobre en carbone, (iii) de renforcer la résilience de l'île Maurice aux effets du changement climatique et (iv) de renforcer l'intégration et la coopération régionales.

Sa filiale Proparco, dédiée au secteur privé, est active à Maurice, en appui au secteur bancaire (lignes de crédit à plusieurs banques de la place), à des fonds d'investissement (Adenia), ou à certains groupes mauriciens (actionnaire du groupe CIEL). Le montant des engagements nets de Proparco à Maurice s'élève à 235,3 M€.

Point de contact : afdportlouis@afd.fr

Dispositif de soutien à l'export aux Comores

L'Agence française de développement (AFD)

L'AFD est présente aux Comores dans cinq domaines d'intervention : la santé, l'eau, l'environnement et le climat, l'appui au secteur financier et privé, auxquels s'ajoute l'éducation depuis 2018.

L'action de l'AFD a été renforcée par la signature en juillet 2019 du plan de développement France-Comores (PDFC), pour un volume de 150 MEUR de subventions. Le PDFC vise à financer des actions répondant aux besoins immédiats des Comores en matière de développement économique et social, susceptibles d'offrir des perspectives d'avenir à la jeunesse comorienne, et de relancer la dynamique régionale de coopération avec Mayotte et La Réunion. Trois secteurs ont été ciblés : la santé (44 MEUR), l'insertion économique et sociale des jeunes (45 MEUR), la dynamisation du tissu économique générateur d'emplois durables (58 MEUR).

En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, l'AFD a réaffecté une partie des financements en cours d'exécution dans la lutte contre le Covid 19. Il s'agit notamment de financements dans le secteur de la santé, de l'agriculture, ainsi qu'un complément de financement au Réseau de surveillance et d'investigation épidémiologique (RSIE), réalisé en collaboration avec la Communauté de l'Océan indien (COI), sur les quatre pays de la zone et doté de 8 MEUR.

Point de contact : afdmoroni@afd.fr

Dispositif de soutien à l'export aux Seychelles

L'Agence française de développement (AFD)

L'AFD intervient aux Seychelles à partir de son agence de Maurice. Son activité est très restreinte en raison de l'appartenance des Seychelles à la catégorie des pays à revenu élevé (PRE).

Point de contact : afdportlouis@afd.fr

Contacts

SER de Nairobi

Kenya, Somalie, Burundi

Page pays : [Kenya](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr



SE de Tananarive

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar / Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr



SE d'Addis Abeba

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#)

Contact : Anne-Brigitte MASSON anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr



SE de Kampala

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#)

Contact : Suzanne KOUKOUÏ PRADA suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr



SE de Dar Es Salam

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Philippe GALLI philippe.galli@dgtresor.gouv.fr



SE de Khartoum

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS rafael.santos@dgtresor.gouv.fr



Ambassade de France au Rwanda

Rwanda

Ambassade de France au Rwanda : <https://rw.ambafrance.org/>

Contact : Lina BEN HAMIDA lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr



Cher lecteur,

Vous avez reçu le 4ème numéro de la Lettre économique sur l'Afrique de l'Est et de l'Océan indien. Afin que cette publication mensuelle réponde au mieux à vos attentes, nous vous invitons à nous faire un retour.

Vos suggestions sont les bienvenues.

Merci de votre temps !

<https://fr.surveymonkey.com/r/Q5MVQJK>

